

NEWSLETTER N°8 - AVRIL 2019



LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE FEDERATION DE PECHE

GÉNÉRATION
PÊCHE

www.peche-isere.com

04 76 31 06 00

301, rue de l'Eau Vive - Font Besset

38210 Saint-Quentin-sur-Isère



Edit'Eau

Le mot du Président



L'ouverture de la truite s'est globalement plutôt bien passée sur notre département. Les niveaux d'eau étaient satisfaisants sur une bonne partie de notre territoire, seul le Nord / ouest Isère pose question et la pluie serait la bienvenue.

Dans quelques semaines se sera l'ouverture du carnassier qui est le deuxième temps fort de l'année. Tout sera mis en œuvre pour satisfaire nos pêcheurs. Notre département offre de supers lacs, étangs et rivières à carnassiers. Y a plus qu'à !

Les concours fédéraux aux 4 coins du département ont repris et ce sont 34 manches qui vous attendent tout au long de l'année. Concours truites, coup, carpes et corégones. Toutes les infos sont sur le site www.peche-isere.com.

Je vous souhaite à tous une bonne ouverture, en attendant celle des lacs de montagne fin Mai.

Bien cordialement,

Hervé Bonzi

Président de la fédération de pêche de l'Isère

Quoi de neuf dans ma fédé ?

Visite de Philippe MEUNIER, Vice-Président à la région Auvergne Rhône Alpes



Le 28 février, la Fédération recevait Philippe MEUNIER ; celui-ci souhaitait se rendre compte des opérations menées par la Fédération de Pêche de l'Isère dans le cadre de la CPO* signée entre nos deux structures.

Il a pu se rendre compte des projets à venir et ceux déjà engagés par la FD 38, tels que l'arasement des seuils du Guiers, opération associant de nombreux partenaires et particulièrement les acteurs locaux tels que le Parc de Chartreuse, la commune de St Pierre de Chartreuse et l'AAPPMA de Saint Laurent du Pont. Bien évidemment nos partenaires historiques ont répondu présents à nos sollicitations : Agence de l'eau, Région...

Les participants ont aussi visité la maison de la pêche et l'écloserie fédérale qui font partie d'un projet fédéral dont l'ambition est d'en faire un lieu d'accueil ouvert au public. Le projet de création d'étang dans le parc fédéral a aussi été évoqué.

Etait aussi présent Alain LAGARDE, président de l'ARPARA qui structure régionalement la CPO et aide les Fédération sur le montage des dossiers.

Cette visite s'est conclue par un repas rassemblant les élus, les salariés et les différents invités afin de poursuivre les échanges de manière conviviale autour de spécialités locales.

*CPO : Convention de Partenariat et d'Objectifs



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR L'ACCÈS AU DRAC

Lundi 4 Mars 2019, Hervé BONZI, président de la Fédération de Pêche de l'Isère et Frédéric Correge, directeur EDF Hydro Exploitation Ecrins Vercors, ont renouvelé la signature de la convention permettant l'accès à certains secteurs du Drac aux pêcheurs affiliés à une AAPPMA. Cet accès est autorisé sous réserve de respecter les conditions de sécurité mentionnées dans la convention.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR EDF ET LA FÉDÉRATION DE L'ISÈRE

Dans ce contexte, la convention permet aux pêcheurs de s'adonner à leur loisir sur les berges du Drac en toute sécurité et en respectant les conditions suivantes :

- La présence de toute personne et de toute activité **est interdite** sur les atterrissements et bancs de graviers émergés situés dans le lit mouillé du Drac.
- La pratique de toute activité nautique y compris la pêche **est interdite** dans le lit du Drac : « pas de pieds dans l'eau ».
- Les activités pratiquées depuis les berges sont autorisées.

Cette convention autorise l'accès uniquement aux pêcheurs affiliés et sensibilisés et n'ouvre en aucun cas l'accès au public. Certains secteurs sont interdits d'accès. Carte disponible sur le site Internet de la Fédération de Pêche de l'Isère : <http://www.peche-isere.com>

En complément de ce dispositif d'information, la présence des gardes de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Isles du Drac sur les secteurs concernés, permet de renforcer les actions de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux mais aussi de sécurité par un contrôle de la fréquentation aux abords du lit du Drac. Le contrôle est un travail conjoint entre la fédération de pêche, les gardes des AAPPMA, la RNR ainsi que les hydro guides durant la saison estivale.



Du côté des AAPPMA

Pêche pour personnes à mobilité réduite : concours 2018 et 2019 !

La première journée de l'automne accueillait ce dimanche un concours de pêche réservé aux personnes à mobilité réduite. Une grande et belle initiative dans notre département, organisée par les AAPPMA de MENS et de LA MURE, en partenariat avec la Fédération de Pêche de l'Isère.

La motivation des bénévoles et la présence de tous les pêcheurs ont permis de réaliser cette très belle journée qui s'est terminée par une remise de lots et un repas de l'amitié.

Vu le succès de cette manifestation inédite en Isère, les deux Associations de Pêche ont d'ores et déjà programmé, pour cette année, le même concours qui se déroulera le mercredi 4 septembre 2019 à l'Étang du Crey sur la Commune de SUSVILLE.



La fédération de pêche vous informe

Inauguration de l'étang de Montjoux

Suite aux travaux de remise en état de l'étang par le Conseil Départemental (changement de bonde, mise en sécurité, nettoyage...), et aux améliorations comme la mise en place de 3 pontons flottants pour les pêcheurs, l'étang de Montjoux a été inauguré le samedi 2 février. Le coût total de ces travaux s'élève à 450 000 €.

Suite aux lâchers réalisés en début d'année (cf. newsletter N° 6) de nombreux spécimens sont présents dans le plan d'eau.

L'étang est dorénavant ouvert à la pêche avec application de la réglementation générale de 2^{de} catégorie.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cet étang, contactez l'AAPPMA gestionnaire : l'Union des Pêcheurs de la Gervonde à St Jean de Bournay.



Recensement des descentes à bateaux sur le Rhône !

La Fédération réalise un état des lieux des descentes à bateaux sur le Rhône ; en effet, le fleuve est propice à la pêche en bateau qui est très prisée en particulier par les pêcheurs touristes et les jeunes.

C'est aussi un excellent produit pêche complémentaire aux cours d'eau de première catégorie pour tous.

Afin de mettre en avant ce territoire, il est nécessaire que les pêcheurs disposent d'une cartographie précise et de la description de chaque descente. Cette opération sera menée conjointement avec les AAPPMA rhodaniennes et est soutenue par la CNR.

Une fois finalisée, cette cartographie sera mise à disposition du public via le site de la Fédération.

Vente de carte par internet

Le début de saison 2019 a été marqué par le passage au tout internet. La transition carte papier-carte internet s'est, malgré certaines réticences, plutôt bien passée.

123 dépositaires sont pour le moment actifs, représentant environ 60 % des cartes vendues (le reste étant pris par les internautes directement).

A noter que si les 15 à 45 ans ont majoritairement tendance à prendre leur carte de chez eux, les autres pêcheurs n'hésitent pas à se rendre chez les dépositaires qui ont dû s'adapter.

D'après les premiers chiffres, ce changement majeur pour les pratiquants, n'a pas l'air d'avoir eu trop d'impacts sur les effectifs des pêcheurs en Isère. A suivre...

Agenda

Dimanche

28/04

Assemblée générale
de la Fédération
à Saint Jean de Bournay

Samedi

27/04

Ouverture brochet

Mercredi

01/05

Ouverture sandre

Truite

Samedi
20/04

sur la Bourbe par l'AAPPMA de Villefontaine

Mercredi
08/05

sur la Fure par l'AAPPMA de Rives

Samedi
11/05

sur la Morge par l'AAPPMA de Voiron

Samedi
18/05

sur la Bourbe par l'AAPPMA de St-André le Gaz

Samedi
01/06

sur la Bourbe par l'AAPPMA de Bourgoin Jallieu

Samedi
15/06

sur la Morge par l'AAPPMA de Moirans/Voreppe

Mercredi
29/06

sur le Breda par l'AAPPMA de Allevard

Samedi
20/04

En américaine
Etang des Rivoirettes (Dauphin)
AAPPMA de Voiron

Samedi
08/06

En américaine
Etang Le Crey
AAPPMA de la Mure

Samedi
29/06

En américaine
Etang de Plan
AAPPMA de Vizille

Samedi
13/07

Jeunes
Etang Le Crey
AAPPMA La Mure

Dimanche
18/08

En américaine
Etang du Marais
AAPPMA de Mens

Samedi
07/09

En individuel
Etang Bois Grammont
AAPPMA de Belledonne

Coup

Samedi
25/05

En américaine
Canaux EDF bief n°1
AAPPMA de Grenoble

Samedi
15/06

En américaine
Etang La Troussatiere
AAPPMA de Tullins

Dimanche
30/06

En américaine
Etang Champ sur Drac
AAPPMA Champ sur Drac

Samedi
20/07

En américaine
Etang des sources
AAPPMA Bourgoin Jallieu

Mercredi
04/09

Manche spéciale handicapés
Etang Le Crey
AAPPMA de Mens/La Mure

Samedi
28/09

En américaine
Etang de Maupas
AAPPMA Le Cheylas

Corégone

Samedi
04/05

sur le lac de Paladru par l'AAPPMA de Paladru

Samedi
15/06

sur le lac de Vizille par La Gaule vizilloise

Enduro Carpe

du 3 au 5 mai

sur l'étang de Charvieu par Les Amis de la Carpe Tarentaise Vercors

du 20 au 22 sept

sur l'étang de chanclau AAPPMA La Côte St André

du 18 au 20 octobre

sur l'étang du Marais AAPPMA de Mens



Rédaction et photos :
Fédération de Pêche de l'Isère

Conception :
ARPARA

Association Régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région Auvergne Rhône-Alpes

Avec le soutien de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Avril 2019

**Pour plus d'informations,
contacter la Fédération de pêche :**

**04.76.31.06.00
contact@peche-isere.com**